

# Nos hôpitaux livrés à la violence

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4285 - Mercredi 27 septembre 2017 - Prix : 10 DA

Porté par les tensions dans le monde

## Le pétrole frôle les 60 dollars

Page 3

Près de 2 000 touristes attendus

# Grandiose fête de la Sbeiba annoncée à Djanet

Page 4

## Ce désir nommé inflation

Par Mohamed Habili

**D**e nos jours, qu'est-ce que pourrait bien être une bonne nouvelle pour une économie développée, où qu'elle se trouve d'ailleurs dans le monde ? Une bonne croissance, s'approchant de celles que connaissent encore en dépit de tout des pays émergents, puisqu'il n'est guère possible de les évaluer à cet égard ? Une amélioration de l'emploi, du moins chez elles où tout a été essayé contre un chômage de masse devenu, semble-t-il, structurel, vu que toutes n'en sont pas frappées au même degré ? Un début de diminution de la dette, laquelle, et pour autant qu'elle ne l'ait pas encore égalé, n'est plus très loin de 100% du PIB, sans même évoquer celles qui ont déjà allègrement doublé et même redoublé ce cap, jusque-là réputé infranchissable, sauf en période de guerre ? Un excédent dans les échanges avec le reste du monde ? Aucun de ses résultats, s'il venait à se concrétiser, ne serait reçu comme une mauvaise nouvelle, mais il ne serait pas pour autant considéré comme la vraie bonne nouvelle annonciatrice de la fin de la crise dans laquelle le monde s'attarde depuis maintenant quasiment une décennie, et par là même de l'amorce d'une nouvelle période d'expansion. La vraie bonne nouvelle, celle qui comblerait d'aise les régulateurs des grandes économies, et qui serait saluée dans leurs médias comme le signe d'une renaissance, c'est celle qui il y a dix ans était ce qui pouvait arriver de pire à l'économie d'un pays : l'inflation.

Suite en page 3

Estimé à 500 milliards de DA

# Le déficit de la Caisse des retraites se creuse



La Caisse nationale des retraites est en difficulté financière, a indiqué hier à Alger, son DG, Slimane Melouka. Invité de la Chaîne III de la Radio nationale, il n'a pas manqué de mettre en évidence les mécanismes qui ont conduit l'institution à un déficit de 500 milliards de DA. Une somme compensée par la CNAS et qui, selon lui, revient à deux facteurs principaux : le départ massif en retraite des travailleurs et la baisse de l'emploi engendrée par le contexte socio-économique défavorable du pays. Lire page 2

À fin 2017

## Les réserves de change pourraient baisser à moins de cent milliards de dollars

Page 5

Après le prix Renaudot et Goncourt

## Kamel Daoud et Kaouther Adimi en lice pour le prix Interallié

Page 13

Estimé à 500 milliards de DA

# Le déficit de la Caisse des retraites se creuse

■ La Caisse nationale des retraites est en difficulté financière, a indiqué, hier à Alger, son DG, Slimane Melouka. Invité de la Chaîne III de la Radio nationale, il n'a pas manqué de mettre en évidence les mécanismes qui ont conduit l'institution à un déficit de 500 milliards de DA. Une somme compensée par la CNAS et qui, selon lui, revient à deux facteurs principaux : le départ massif en retraite des travailleurs et la baisse de l'emploi engendrée par le contexte socio-économique défavorable du pays.

Par Yacine Djadel

«**L**a Caisse nationale des retraites traverse actuellement et depuis quelques années une période de perturbation très importante en matière de finance et ce, à cause, d'une part, des départs massifs en retraite, notamment accentué par le dispositif de la loi 97-13 du 31 mai 1997 qui permettait aux travailleurs de partir à un âge précoce ; d'autre part, la baisse de l'emploi engendrée par les difficultés financières que traverse aujourd'hui le pays», a affirmé, hier à Alger, Slimane Melouka, directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR). Il a rappelé que «les retraités sont pris exclusivement en charge par les cotisations des travailleurs. Ce système conçu pour pérenniser le cycle des retraites par les cotisations des travailleurs a connu un recul, d'où les raisons de ce déficit ressenti aujourd'hui», a-t-il expliqué. «Les cotisations des travailleurs qui sont prévues par rapport à 5 cotisations pour un retraité pour pouvoir pérenniser le système et équilibrer les finances, se sont malheureusement réduites aujourd'hui à 2 cotisations pour un retraité, du fait que nous avons



environ 6 millions de cotisants pour un nombre de 3 millions de retraités», a-t-il précisé. Pour y remédier, le gouvernement a réagi avec une mesure qui a freiné les préretraites des tra-

vailleurs. Bien que cette décision ait suscité moult réactions et mécontentements chez l'ensemble des citoyens, son entrée en vigueur a quand même permis de réduire considérablement

la vague massive des départs en retraite. Ace propos, selon le premier responsable de la Caisse nationale des retraites, il y a 45 000 à 50 000 maximum de partants prévus pour l'année en

PHOTO: COURTESY

cours. Par rapport à 150 000 en 2015 et 180 000 partants en retraite en 2016, il y a eu une nette baisse. «Vous remarquerez que nous avons engendré, par l'abrogation de l'ordonnance qui a institué la préretraite, un départ qui s'est amoindri quand même des deux tiers. C'est une mesure qui a été décidée justement pour pouvoir baisser, freiner du moins les dépenses de la retraite en essayant en parallèle de trouver les solutions appropriées pour répondre au déséquilibre», a-t-il souligné. Par ailleurs, pour ce qui est de l'autre résolution en vue de rééquilibrer les caisses de la CNR, l'aide financière de l'Etat n'est pas évidemment à exclure du préprogramme. Celle-ci se manifeste par la compensation de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS). Sur ce point, pour plus de précisions sur le montant exact de la somme versée par cette dernière, M. Melouka, a indiqué qu'«il y a une contribution de l'Etat qui compense à peu près 140 milliards de dinars annuellement. Celle-ci vient en appoint par rapport à certaines couches défavorisées pour pouvoir augmenter leur pouvoir d'achat et réajuster leurs pensions», a-t-il fait savoir.

Y. D.

Les syndicats appellent à sécuriser les établissements de santé

## Nos hôpitaux livrés à la violence

Insultes quotidiennes, agressions physiques, absence de personnel de sécurité, altercations avec les familles de patients hospitalisés... Le personnel de la santé dresse un constat édifiant des violences et incivilités, notamment aux urgences. La violence s'est banalisée en Algérie et s'explique aussi par les problèmes que connaissent les hôpitaux.

Dans certaines conditions, on peut comprendre le désarroi du malade. Une fois à l'hôpital, on lui signifie qu'il n'y a pas de médicaments, que la radio est en panne, que le médecin est au bloc... Ces problèmes peuvent pousser le citoyen à réagir de manière violente. Et il y a de quoi. Mais le médecin, lui, n'est pas moins outré par la mauvaise gestion du secteur et ne se prive pas de blâmer les responsables du département et de dénoncer un manque flagrant de moyens, de formation et de personnel médical. «Il ne faut pas blâmer le médecin. Nous travaillons dans des conditions difficiles. Le médecin se trouve contraint de tout faire : consulter le malade, chercher un brancard, conduire le malade pour la radio, le transporter dans l'ascenseur, chercher un agent de sécurité en cas



de problème avec sa famille. Normalement, chacun doit faire son travail», témoigne un chirurgien de l'hôpital Mustapha-Pacha. «Le médecin est condamné de nos jours à gérer l'ingérable», a-t-il encore commenté. Selon lui, il y a une mesure d'urgence à prendre pour limiter les

actes de violence et sécuriser les personnels de la santé en renforçant la sécurité des pavillons par les agents de sécurité.

Avant-hier, le Syndicat national des enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU) et le Syndicat national des médecins résidents (SNMR) ont

appelé les pouvoirs publics à assurer la sécurité dans les établissements de santé et à protéger les médecins contre les agressions qu'ils subissent au quotidien dans l'exercice de leur métier. La présidente du SNECHU, Ouahiba Ouahioune, a dénoncé, lors d'une conférence de presse, les agressions que subissent les médecins dans les établissements publics lors de l'exercice de leur métier, appelant les pouvoirs publics à assurer la sécurité dans ces établissements.

A cet effet, l'intervenante a appelé les pouvoirs publics à prendre des mesures «urgentes» pour mettre fin à ces agressions qui ne se produisent que dans le secteur public, soulignant l'importance d'assurer la sécurité et les moyens humains et matériels pour une meilleure gestion des établissements hospitaliers. Elle s'est dit indignée par «les campagnes subversives» menées par certains médias et réseaux sociaux contre le corps médical et paramédical, notamment après le décès d'une parturiente à Djelfa cet été, précisant que le dossier était au niveau de la justice. Ce qui s'est passé à Djelfa, a-t-elle dit, peut se produire dans n'importe quel endroit du pays à

cause du manque de moyens humains et matériels.

Les représentants des médecins ont déploré cette situation, affirmant qu'ils restent les plus exposés aux agressions du fait qu'ils assurent les gardes de nuit dans des conditions difficiles, citant à titre d'exemple le service des urgences où les malades souffrent d'une longue attente. Elle a en outre souligné la nécessité de permettre au médecin-généraliste d'assurer les soins de proximité afin de réduire la pression sur les hôpitaux, appelant, à ce propos, à réhabiliter le Conseil de l'ordre des médecins pour trancher certaines questions avant d'aller en justice.

S'agissant des insuffisances relevées dans le secteur, M<sup>me</sup> Ouahioune a évoqué le retard enregistré dans l'application du système informatique qui facilite la tâche au médecin et au malade. Les praticiens de la santé ont organisé, à maintes reprises, des manifestations pour interpeller les pouvoirs publics quant à l'urgence de mettre un terme au fléau de la violence qui prend des proportions alarmantes. Mais depuis, rien n'a changé.

Louiza Ait Ramdane

Porté par les tensions dans le monde

# Le pétrole frôle les 60 dollars

Portés par l'optimisme sur le respect des objectifs de l'Opep et les spéculations sur le référendum au Kurdistan irakien ainsi que par les tensions entre les USA et la Corée du Nord, les prix du pétrole ont poursuivi leur lancée sur les marchés de l'or noir.

Par Lynda Naili

Tout comme sur le marché asiatique, le Brent a ainsi frôlé, hier en fin de matinée, les 60 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en s'établissant à 59,49 dollars le baril. Quant à celui du «light sweet crude» WTI, qui avait pris 3,1%, il a touché 52,43 dollars en cours d'échanges. Une hausse qui, au plan national, tombe à pic pour booster un tant soit peu les recettes en hydrocarbures, sachant que le projet de loi de finances pour 2018 a été construit autour des 50 dollars le baril. Les cours du pétrole ont atteint ces deux derniers jours une hausse jamais enregistrée depuis deux ans. Ce qui est venu conforter les prévisions envisagées par les membres de l'Opep et non Opep à l'issue de l'accord limitant de taux de production de l'or noir en avril dernier. «Les cours se portent mieux en ce moment car l'idée que l'accord Opep/non Opep est en train de rééquilibrer le marché fait son chemin», ont estimé les experts.

En Asie, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en novembre, prenait deux cents à 52,24 dollars dans les échanges électroniques, alors que le baril de Brent, référence européenne, également pour livraison en novembre, gagnait 33 cents à 59,35 dollars. Selon les analystes, outre l'accord de l'Opep sur la limitation des quotas de production qui «a porté ses fruits», et les tensions entre les Etats-Unis et la Corée du Nord,



P.M.D. R.

les marchés de l'or noir ont surtout réagi aux déclarations du président turc Recep Tayyip Erdogan, qui furieux contre le référendum d'indépendance au Kurdistan irakien, a annoncé avant-hier une prochaine fermeture de la frontière terrestre avec cette région d'Irak et menacé d'en stopper les exportations pétrolières via la Turquie. Toutefois, les analystes se veulent «prudents quant à la possibilité que les cours se maintiennent à ces niveaux car le WTI et le Brent, et surtout le Brent, sont déjà soumis à un emballement excessif. Le Brent est vulnérable à une correction à la baisse à

court terme». D'autre part, en cours d'échanges européens, les prix du pétrole ont quelque peu reculé hier, faisant que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait hier vers midi 58,63 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, soit en baisse de 39 cents par rapport à la clôture d'avant-hier. Par ailleurs, dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédait 26 cents à 51,96 dollars. Le Brent qui avait pris 3,8% avant-hier, a atteint hier matin 59,49 dollars, tandis que le

WTI, qui avait pris 3,1%, a touché 52,43 dollars en cours d'échanges, avant que les deux références reculent légèrement. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) emmenés par l'Arabie saoudite et d'autres pays non membres du cartel, emmenés par la Russie, ont conclu un accord fin 2016 afin de réduire de 1,8 million de barils par jour (bpj) leur production de pétrole, un accord entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et prolongé depuis jusqu'au 31 mars 2018. Ces pays se sont retrouvés à Vienne vendredi dernier mais se sont séparés sans accord sur une éventuelle prolongation ou renforcement de ce pacte. Certes, les producteurs sont d'accord pour affirmer le respect de cet accord de manière satisfaisante, «mais certains changements sont nécessaires si les signataires veulent rééquilibrer le marché», selon les déclarations du ministre iranien du Pétrole. La prochaine grande réunion de l'Opep se tiendra en novembre à Vienne. Ses membres y discuteront «de la nécessité de prolonger l'accord sur les réductions de production et de la durée de l'accord», a affirmé avant-hier le ministre de l'Energie des Emirats arabes unis, Suhail al-Mazrouei. En outre, faisant allusion à la Libye et au Nigeria, qui tous les deux n'ont pas paraphé l'accord de 2016 en raison de leur situation sécuritaire, il dira que cette réunion abordera également «l'adhésion de nouveaux producteurs à l'entente sur les réductions de production».

L. N.

Tizi-Ouzou

## Les indépendants en force pour les prochaines élections locales

Pas moins de 34 listes de candidatures aux Assemblées populaires communales (APC) et deux listes à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) ont été déposées à Tizi Ouzou en prévision des élections locales du 23 novembre prochain. Selon les chiffres communiqués hier par la cellule de communication de la wilaya, le nombre de dépôts de listes de candidatures aux APC

est de l'ordre de 345, dont 60 par le FLN, 57 par le RND, 62 par le RCD, 62 par le FFS, 22 par le PT, 20 par le MPA, 05 MEN, 04 HMS, 01 PVN, 16 Alliance TAJ, 34 indépendants, 01 FAN et 01 Talaie El Houriet. Pour l'élection des membres de l'APW, la même source a fait état de 9 listes déposées par 9 partis politiques, à savoir le FLN, RND, RCD, FFS, MPA, HMS, PT, MEN et Alliance

TAJ, et deux autres listes indépendantes, en l'occurrence «Alternative citoyenne» et «Izouran». Les listes de candidatures des neufs partis à l'APW seront conduites par Malik Hexas (RCD), Idir Ikken (RND), Kamel Ougmat (FLN), Youcef Aouchiche (FFS), Dalil Belaid (HMS), Mohamed Meziani (PT), Mouloud Chabouni (MPA), M<sup>me</sup> Hamdi (Alliance TAJ) et Rabah

Mehrez (MEN). Néanmoins, la liste des candidats en lice pour les locales du 23 novembre prochain ne sera connue qu'une fois l'étude des dossiers terminée dans une dizaine de jours, avec un délai de recours de trois jours pour les listes qui seraient éventuellement rejetées par les services de la Drag.

Hamid M.

Béjaïa

## Les communaux relancent leur protestation et exigent l'ouverture d'un dialogue

Les travailleurs du secteur des communes sont en colère. Ils ont décidé de reprendre la protestation pour faire avancer leur combat pour la satisfaction de nombreuses revendications à l'appel de la Fédération nationale du secteur des communes (FNSC) affiliée au Snapap. Un mouvement de grève de trois jours est conduit depuis avant-hier à l'échelle nationale. A Béjaïa la grève a été relativement suivie. Il est indiqué que le taux d'adhésion oscille entre 35 et 40%. Le mot d'ordre de grève a

été bien suivi à l'est de la wilaya notamment à Kherrata, Aokas, Darguina, Ait Smail, etc. Les APC dans ces localités étaient totalement paralysées. Hormis le service minimum, la paralysie a touché tous les services. Les 300 travailleurs de la municipalité de Kherrata ont répondu au mot d'ordre de grève. La grève a été bien suivie à l'est de la wilaya et peu dans la vallée de la Soummam. «Le manque de prise en charge des revendications des travailleurs est à l'origine de ce

mouvement de grève qui sera ponctué la journée du 27 par un rassemblement devant le siège de la wilaya», a-t-on annoncé. Le syndicat dénonce «le peu d'intérêt manifesté à l'égard des communaux et réclame l'ouverture d'un dialogue afin de trouver la solution aux nombreuses revendications soulevées depuis de très longues années et qui sont restées sans réponse à ce jour». Il dénonce «l'indifférence» du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales aux doléances des

travailleurs : «La tutelle refuse d'ouvrir les portes du dialogue avec notre syndicat», regrette-t-on. Le Snapap ne cesse de réitérer ces revendications dont «le respect des libertés syndicales et le droit à la grève, la révision du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers de tous les corps des communes, l'élargissement de la prime de souveraineté au secteur des communes, l'annulation de l'article 87bis du code du travail, augmentation des salaires en fonction du

## LA QUESTION DU JOUR

### Ce désir nommé inflation

Suite de la page une

On ne pensait pas avant 2008 qu'il viendrait bientôt un temps où elle serait attendue un peu comme le Messie. Cette inflation qui ne se montre toujours pas, alors que tout a été fait pour lui préparer le terrain, aussi bien d'ailleurs pour elle-même que pour ce sur quoi elle ouvre, c'est justement le sujet que Janet Yellen, la directrice de la Fed, la banque centrale américaine, devait aborder hier à Cleveland, sans doute pour dire pourquoi à son avis l'institution qu'elle préside n'a toujours pas réussi à faire partir, ou repartir l'inflation. C'est que depuis des années celle-ci n'est plus cet effet indésirable de remèdes administrés contre telle ou telle maladie, mais le but recherché, l'objet de tous les soins, à la fois aux Etats-Unis, en Europe, et au Japon, où d'ailleurs elle est désirée pour elle-même depuis bien plus longtemps. Aux Etats-Unis, il est vrai, l'urgence de la susciter est sans doute plus grande qu'ailleurs, étant donné que ce pays est quasiment retourné au plein emploi. Or un plein emploi qui non seulement ne fait pas augmenter l'inflation, pas même d'un quart de point, mais qui la fait reculer – certes pas de beaucoup, mais tout de même – c'est quelque chose que les économistes ne s'expliquent pas. Ils se l'expliquent d'autant moins que ce bon chiffre théorique de l'emploi n'est pas en l'occurrence seul en cause. Il faut aussi tenir compte de cette décennie de financement non conventionnel, qui plus que le plein emploi, devrait booster l'inflation, mais qui échoue toujours à la donner. Dix ans de création monétaire par la Fed, non pas comme en Algérie pour refinancer le déficit budgétaire, mais pour stimuler directement l'économie, comme si le système bancaire ne servait plus à grand-chose, c'est en principe plus qu'il n'en faut pour faire échec à la dépression qui menace et pour faire repartir le moteur intrinsèque de cette économie. Il faut commencer à en sortir, commencer à le réduire. Il se trouve que ce retour graduel au conventionnel est tributaire de la réapparition de quelque chose : l'inflation, sans laquelle le mettre fin au non conventionnel c'est laisser la porte grande ouverte devant la déflation, l'autre nom de la dépression. C'est se résigner à ce que de la Grande Récession on passe, comme en 1929, à la Grande Dépression.

M. H.

pouvoir d'achat, majoration des primes du panier, le transport, les allocations familiales, indemnité de la femme au foyer à 8 000 DA, assurer les salaires aux travailleurs les 12 mois de l'année et sans retard, l'intégration des travailleurs contractuels dans le corps, l'application de l'indemnité des agents de l'état civil avec effet rétroactif à partir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008».

H. Cherfa

Près de 2 000 touristes attendus

# Grandiose fête de la Sbeiba annoncée à Djanet

■ Près de 2 000 touristes sont attendus à Djanet pour assister à la fête locale annuelle de la Sbeiba, dont le coup d'envoi est prévu dimanche prochain, coïncidant avec le lancement de la saison touristique saharienne, a-t-on appris hier des responsables de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Illizi.

Par Amel H.

L'on s'attend cette saison à une participation «record» de touristes algériens, en plus des étrangers, à cette manifestation pour découvrir cet événement, une des plus impor-



préconisées par le ministère du Tourisme pour la promotion des activités touristiques et l'encouragement des touristes à rallier cette destination, une des régions du pays à vocation purement touristique, a-t-il indiqué à l'APS. Les touristes auront également l'occasion de découvrir les fabuleux sites touristiques que recèle la perle du Tassili (Djanet) et de s'enquérir ainsi du patrimoine immatériel de la Sbeiba, classée en 2014 patrimoine universel par l'Unesco. Pour assurer la réussite de ce rendez-vous culturel annuel, un riche programme a été concocté, en coordination avec les associations culturelles et touristiques, pour faire connaître le tourisme saharien, le patrimoine culturel immatériel et matériel de la région, en plus de la prise de toutes les dispositions liées à l'accueil des touristes, a ajouté le même responsable. Les préparatifs précédant la fête de la Sbeiba, appelés localement «Timoulaouine», ont débuté au niveau des ksour d'El-Mihane et Azelouaz, dans une ambiance festive, a fait savoir M. Philippon.

A. H./APS

tantes fêtes dans le Tassili Philippon. Dans le but d'assurer son charter Alger-Djanet sera N'Azjer, a estimé le DTA, Samir le transport des invités, une liaison organisée, parmi les mesures

## Education/Scolarisation des enfants

### L'Algérie «a atteint tous les objectifs de référence internationale»

L'Algérie a atteint tous les objectifs de référence internationale en matière de scolarisation des enfants malgré un contexte économique et financier difficile et d'une forte hausse de la natalité, a indiqué mardi un communiqué du ministère de l'Education nationale. «L'Algérie a atteint tous les objectifs servant de cadre de référence internationale en matière de scolarisation des enfants en dépit d'un contexte économique et financier difficile et d'une forte augmentation de la natalité : 1 million d'élèves en 1<sup>re</sup> année primaire contre 500 000 il y a moins d'une dizaine d'années», a expliqué la même source. Le ministère de l'Education nationale souligne, dans ce sens, que le soutien et l'accompagnement de l'Etat en faveur de la population scolaire «se matérialise d'année en année par des actions sociales attribuées sous plusieurs formes», relevant que près d'un million d'élèves internes ou demi-pensionnaires bénéficient d'une bourse au niveau de cycles moyen et secondaire,

trois millions bénéficient de l'allocation spéciale décidée par le président de la République et que plus de trois millions d'élèves profitent de la cantine scolaire au niveau des écoles primaires. La même source ajoute que «plus de 4 millions d'élèves profitent de la gratuité des manuels scolaires, près de 500 000 élèves bénéficient du transport scolaire avec 4 500 bus et plus de 500 000 élèves bénéficient de trousses scolaires». En matière d'infrastructures, le ministère indique que «le nombre d'établissements ouverts cette année s'élève à 26 669 dont 420 nouveaux répartis en 233 écoles primaires, 83 collèges et 104 lycées», relevant que les taux d'accroissement «sont respectivement de 1,24%, 1,53% et 4,42% par rapport à l'année dernière». La même source note que «9 014 05 élèves ont été accueillis avec une augmentation de 270 809 élèves, représentant un taux de croissance de +3,09%, répartis sur près de 290 000 divisions pédagogiques». Relevant que 5% des divisions

pédagogiques connaissent une surcharge cette année, le ministère rappelle que le taux «était de 12% en 2012/2013», estimant que cette baisse sensible «est le résultat de l'effort de l'Etat dans la construction de nouveaux établissements». «Les classes surchargées sont identifiées au niveau des nouvelles zones urbaines, situées dans les zones périphériques des grandes agglomérations, fruit d'une dynamique de développement importante du rythme de réalisation des projets d'habitat, de l'évolution des taux de natalité, et de la nécessaire prise en charge de la demande parentale pour l'éducation préscolaire», soutient la même source, précisant que le gouvernement a décidé, depuis trois années, d'injecter les équipements scolaires dans les programmes de construction des logements dans le cadre de l'habitat intégré. Le fonctionnement de cet ensemble infrastructurel «est assuré par un effectif total des personnels du secteur de l'éducation pour cette année de l'ordre de 744 000 fonctionnaires

dont 460 000 personnels d'enseignement». Le ministère qui fait état de la diffusion par l'Office national des publications scolaires de près de 70 millions de livres scolaires avec 156 titres, tous cycles confondus, indique que «93% des manuels scolaires ont été distribués. Parmi ces titres, 30 sont nouveaux et concernent la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années primaires, la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années moyennes, et 2 titres sont en cours de distribution». L'orientation qualitative imprimée cette année «est contenue dans la circulaire-cadre avec plus de 140 types d'opérations organisant le déroulement de l'année scolaire 2017/2018 et mettant l'accent sur une hiérarchisation des priorités structurelles : le cycle primaire avec les langages fondamentaux, la refonte du système d'évaluation pédagogique, la modernisation de la gestion et du fonctionnement pédagogique et administratif, accoudee à une numérisation performante de tous les segments du secteur».

Kamel L.

## Campagne de récolte à M'sila

### Une production de 20 000 tonnes de grenade attendue

Une récolte de plus de 20 000 tonnes de grenade est attendue à M'sila, au titre de l'actuelle saison agricole, avec une hausse qui devrait atteindre plus de 10% comparativement à la saison 2015-2016, a-t-on appris, mardi des opérateurs agricoles au niveau de la chambre d'agriculture. La récolte sera obtenue sur plus de 600 hectares répartis sur 23 communes et dépassera de près de 2 000 tonnes la production de la saison dernière, a précisé la même source expliquant cette augmentation par l'entrée en phase d'exploitation de nouveaux vergers. Cette augmentation du prix est expliquée par des membres de la chambre d'agriculture par «la forte demande sur ce fruit enregistrée au début de la campagne de récolte» ainsi que «la désorganisation des opérations de commercialisation de ce

fruit». Les mêmes intervenants soutiennent également que le recours au stockage de la grenade par les propriétaires de chambres froides et puis sa livraison en

petites quantités maintient la hausse du prix de ce fruit. La campagne de récolte des grenades dans la capitale du Hodna, qui s'étale sur presque deux mois (sep-

tembre et octobre) génère un nombre important d'emplois saisonniers directs ou indirects.

Lamine H.

## Tlemcen

### Six affaires de meurtres élucidées depuis le début de l'année

SIX AFFAIRES de meurtres ont été élucidées, durant les huit premiers mois de l'année en cours, par les éléments de la Police judiciaire de Tlemcen, a-t-on appris, lundi, de la sûreté de wilaya. Animant une conférence de presse-bilan sur les activités enregistrées durant cette période, le commissaire principal Nesreddine Jakbouh, chef du service de la PJ a annoncé que six meurtres enregistrés, depuis le début de l'année en cours, au niveau de la wilaya ont été élucidés. 23 individus impliqués dans ces homicides ont été arrêtés. Parallèlement à la saisie d'une quantité de 1,5 tonne de kif traité, ce même service a intercepté, également, 40 quintaux de cuivre, 22 387 bouteilles de liqueurs ainsi qu'une grande quantité de produits destinés à la contrebande, ainsi que 26 moyens de transport et 09 mobylettes utilisés par les contrebandiers. Ce service a traité, par ailleurs, 178 affaires de vols qualifiés enregistrés et mettant en cause 225 personnes, 228 affaires d'agressions impliquant 315 individus. Le même responsable a signalé que ces chiffres sont en baisse par rapport à ceux enregistrés durant la même période de l'année écoulée. Pour sa part, le commissaire de police Chouikhi Abdelkafi, chef du service de sécurité et de la voie publique, a indiqué que 366 accidents corporels ont été enregistrés durant la même période, faisant au total 15 morts et 454 blessés.

L. M.

À fin 2017

# Les réserves de change pourraient baisser à moins de cent milliards de dollars

■ Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait indiqué jeudi dernier devant l'APN que les réserves de change du pays s'étaient établies à 103 milliards de dollars à fin août 2017 et qu'elles devraient reculer à 102 milliards de dollars à fin septembre 2017.

Par Salem K.

Les réserves de change de l'Algérie pourraient reculer à 97 milliards de dollars à fin décembre 2017, a indiqué mardi à Alger le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya. Intervenant devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour présenter le projet de loi portant amendement de l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, M. Raouya a également précisé que

les réserves de change étaient à 105,8 milliards de dollars à fin juillet 2017. Pour rappel, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait indiqué jeudi dernier devant l'APN que les réserves de change du pays s'étaient établies à 103 milliards de dollars à fin août 2017 et qu'elles devraient reculer à 102 milliards de dollars à fin septembre 2017. Le matelas de devises de l'Algérie était à 114,1 milliards de dollars à fin décembre 2016 contre 144,1 milliards de dollars à fin 2015. S. K.



PHD.R.

Algérie/UE

## Benmeradi appelle le partenaire européen à intensifier ses investissements en Algérie

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a affirmé, lundi, lors d'une audience accordée à l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) à Alger, John O'Rourke, que l'Algérie préservera tous les accords d'association conclus avec ses partenaires, appelant à intensifier les investissements du partenaire européen en Algérie et à renforcer les relations de coopération entre son département ministériel et le partenaire européen, a indiqué

un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué les questions économiques intéressant les deux partenaires, algérien et européen, a précisé la même source, ajoutant que le ministre a mis en exergue les différents enjeux et défis à relever en application du programme du président de la République qui accorde un grand intérêt au volet économique. M. Benmeradi a assuré à M. O'Rourke que

l'Algérie était soucieuse de «*préserver tous les accords d'association avec ses partenaires, saluant le volume des échanges commerciaux, en particulier avec l'UE qui est le plus important partenaire sur le marché algérien*», a ajouté le communiqué. Il a appelé, dans ce contexte, le partenaire européen à «*intensifier ses investissements en Algérie et à renforcer la coopération et l'échange d'expertises entre son département ministériel et le partenaire*

européen». De son côté, M. O'Rourke a donné un aperçu sur les relations bilatérales, proposant la création d'un «*groupe de travail composé des experts des deux parties pour le développement des moyens de recherche et de contact et la présentation de stratégies communes à même de renforcer les liens de partenariat à l'avenir*», selon la même source.

Ghani T.

Partenariat

## Yousfi appelle les entreprises espagnoles à investir

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a appelé les entreprises espagnoles à investir en Algérie afin de compenser le manque à gagner résultant de la diminution de leurs exportations vers le pays, a indiqué lundi un communiqué de ce ministère. Lors de son entretien à Alger avec l'ambassadeur d'Espagne, Santiago Cabanas Ansorena, les deux parties ont mis en exergue leur volonté de renforcer la relation «*très ancienne et stratégique*» entre les deux pays, notamment

par le lancement de projets de partenariat industriel structurant et s'inscrivant dans le long terme. A ce propos, M. Ansorena n'a pas manqué de noter que de nombreuses entreprises de son pays souhaiteraient saisir les opportunités d'investissement en Algérie. Il a également fait remarquer que les exportations espagnoles en direction du marché algérien avaient enregistré une diminution suite aux mesures régissant le commerce extérieur de l'Algérie, «*tout en admettant comprendre parfaitement le*

*bien-fondé de ces mesures imposées par une conjoncture économique difficile*», note le communiqué. Ce à quoi M. Yousfi a rappelé que les mesures de réduction des importations avaient été prises pour «*faire face à un stress budgétaire et font partie de la stratégie du gouvernement visant une diversification de l'économie nationale*», précise la même source. Cependant, le ministre a ajouté que ces mesures pourraient «*inciter les partenaires économiques à s'inscrire plutôt dans une*

*logique de partenariat industriel dépassant ainsi la vision selon laquelle l'Algérie est appréhendée comme un marché*». C'est dans ce sens qu'il a invité les entreprises espagnoles «*à venir produire en Algérie afin de compenser le manque à gagner résultant de la diminution de leurs exportations vers l'Algérie*». Il est également question d'organiser des rencontres d'information au profit des partenaires espagnols sur les opportunités de l'investissement en Algérie. K. L.

Tizi-Ouzou

## Accompagner les entreprises pour pouvoir exporter

Les participants à une rencontre sur l'exportabilité, excellence opérationnelle et innovation, ont insisté sur l'importance d'accompagner les entreprises à intégrer dans leur démarche, l'excellence opérationnelle pour pouvoir être exportable. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie Djurdjura (CCID) de Tizi-Ouzou, Medjokouh Mohand Ameziane, a insisté lors de cette journée abritée par la maison de la culture Mouloud-Mammeri, sur la nécessité de faire bénéficier les PME/PMI de l'accompagnement d'experts dont elles ont besoin afin de leur permettre d'être compétitives sur le marché national tout en ayant une ouverture économique sur le marché international. Ce même responsable a observé que beaucoup d'entreprises ne réfléchissent pas à l'exportabilité

car le marché intérieur est parfois beaucoup plus attractif pour certaines d'entre elles. Toutefois, a-t-il ajouté, la conjoncture économique nous oblige à provoquer un déclic dans l'analyse et la réflexion des managers pour qu'ils considèrent cette problématique autour de l'exportabilité et de l'excellence opérationnelle afin qu'ils changent leur attitude vis-à-vis du marché extérieur. Il a été relevé dans la wilaya de Tizi-Ouzou qui compte 23 entreprises référencées comme étant exportatrices (de produits détergents, et l'agroalimentaire notamment), que de nombreux opérateurs économiques se sont lancés dans la quête de la qualité pour améliorer la compétitivité de leurs produits, toutefois leurs démarches gagneraient à être fédérées dans des clusters, pour obtenir des

meilleurs résultats. Le Secrétaire général de la wilaya, Zineddine Tibourtine, présent à cette rencontre organisée par la CCID, a observé que dans le contexte économique actuel, la dynamisation de l'entreprise algérienne constitue une nécessité impérieuse afin qu'elle puisse résister à l'ouverture et à la compétition internationale, d'où la nécessité pour celle-ci d'améliorer sans cesse ses performances en s'appuyant sur des objectifs précis, une culture managériale bien assimilée, des méthodes très affinées, et un plan d'action bien conçu a-t-il dit. M. Tibourtine a relevé que l'exportabilité qui doit être fondée sur des indicateurs bien précis tels que les prix à proposer, la qualité des biens et des services à offrir, les délais à respecter, les volumes à livrer, et le service après-vente à assurer, exige la

mise en place d'une synergie des efforts en associant les organes d'appui, les consultants, les services, les entreprises et établissements qui activent dans le domaine de recherche et développement. Il a rappelé que Tizi-Ouzou recèle de réelles potentialités qui peuvent être valorisées et contribuer à l'économie nationale. Cette wilaya, a-t-il ajouté, possède des richesses facilement exportables comme les produits de l'artisanat tels que les bijoux d'Ath Yenni mondialement connus, le liège, la graine de bourrache, les figues, l'olive et l'huile d'olive, entre autres. Cette rencontre a été marquée par la présentation des projets d'Opex Group dans l'excellence opérationnelle et l'exportabilité pour accompagner les entreprises.

Yanis F.

Oran

# Projet d'un club d'artisans du bâtiment

■ La chambre d'artisanat et des métiers (CAM) d'Oran envisage de créer un club des artisans du bâtiment pour promouvoir les activités de ce secteur dans la wilaya, a-t-on appris lundi du président de la CAM.

Par May T.

Ce club permettra aux artisans de s'organiser et d'adhérer au système de création de coopératives d'activités de construction, a souligné Farhat Boukharri dans une déclaration en marge de la cérémonie de remise de diplômes à des artisans formés en restauration du vieux bâti.

Pour soutenir les artisans du secteur du bâtiment, la chambre précitée a transmis une correspondance au wali d'Oran pour bénéficier d'un quota de 20 pour cent des marchés publics, a ajouté M. Boukharri.

Cette formation, ciblant une centaine d'artisans en construction en six sessions, a permis d'acquérir de nouvelles techniques en restauration d'immeubles et d'édifices. Elle se poursuivra pour toucher des

spécialités du secteur et enrichir les connaissances des maçons et pérenniser des métiers du bâtiment, a-t-il encore indiqué.

Le nombre d'inscrits au niveau de la chambre d'artisanat et des métiers est estimé actuellement à 2 192 artisans du bâtiment.

Cette formation est inscrite dans le cadre de la convention signée entre la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran et l'école-chantier de restauration du vieux bâti relevant de l'association «Santé Sidi El Houari», a fait savoir le directeur de cette école qui œuvre à élargir le champ du partenariat entre les deux parties pour former des artisans dans d'autres branches, notamment la ferronnerie et la soudure. L'école a déjà formé 680 jeunes en activités du secteur du bâtiment depuis sa création en 2003 dont 180 intégrés au marché du travail, a ajouté



Belmaloufi Haoues.

La cérémonie de remise des diplômes, qui s'est déroulée à la

maison d'artisanat d'Oran à hai «Es-sabah», a été marquée par une forte présence d'artisans du

secteur du bâtiment, du directeur de la chambre d'artisanat et des métiers, du responsable de la direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat et du président de l'association «Santé Sidi El Houari».

M. T.

Relizane

## Attribution de 40 logements publics locatifs à El Kalaa

Quelque 40 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués à leurs bénéficiaires, lundi dans la commune d'El Kalaa (Relizane), lors d'une cérémonie de remise des clés présidée par le wali, Nacéra Brahimi, dans une ambiance de joie après une longue attente.

Ces logements ont été réalisés à la nouvelle ville «El Bourak» d'El Kalaa disposant de commodités nécessaires, à l'instar d'une polyclinique, d'une salle de sports, d'un établissement scolaire, en attendant l'achèvement d'autres structures.

Le wali a inauguré, dans cette commune, un groupe scolaire de type B baptisé du nom du moudjahid «Lelouche Abdelkader

Hafid» et a inspecté un chantier de réalisation du nouveau siège d'APC, dont les travaux sont à l'arrêt faute d'enveloppe financière. Elle a également inauguré un terrain de proximité à la cité d'habitation «Essamar» baptisé au nom du moudjahid «Loulach Habib».

Mme Brahimi a inspecté, en outre, d'autres projets et structures relevant des secteurs des ressources en eau, de la santé, de l'éducation et de l'habitat dans les communes d'Ain Rahma, d'El Kalaa, de Sidi Saada et de Yellel où elle a insisté sur l'achèvement des projets en cours de réalisation et l'accélération de leur réception pour prendre en charge les préoccupations des citoyens.

Le wali de Relizane a, auparavant, installé le nouveau chef de daïra de Yellel, Mustapha Chouikhi en remplacement de Abdelkader Ghali Belhezardji qui a été nommé au même poste dans la daïra de Batna dans le cadre du dernier mouvement des chefs de daïras et des secrétaires généraux opéré par le président de la République.

Au terme de sa visite, le chef de l'exécutif a rencontré des représentants de la société civile de la région qui lui ont soulevé leurs préoccupations axées principalement autour de l'habitat, de la voirie, de l'aménagement urbain et sollicité l'inscription d'un hôpital, d'un centre postal et d'une agence de l'emploi à Yellel.

Y. N.

Sidi Bel-Abbès

## Projet d'un complexe touristique commercial et de loisirs

Un projet de réalisation d'un complexe touristique et de loisirs est prévu à la sortie de la ville de Sidi Bel-Abbès, dans le cadre du partenariat algéro-espagnol-koweïti, a indiqué lundi le wali, Tahar Hachani.

En marge de la présentation d'une étude préliminaire de ce projet, le wali a indiqué que cet important projet d'investissement

entrant dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, dotera la wilaya de Sidi Bel-Abbès de structures commerciales, touristiques, culturelles et sportives.

Un terrain de 37 hectares a été retenu pour abriter ce projet dont le lancement des travaux est prévu après l'achèvement des procédures administratives.

Ce projet fournira, en phase

d'exploitation, plus de 4 000 postes d'emploi dont 2 200 permanents et conféra une dynamique à la wilaya, surtout que les centres de formation professionnelle ont ouvert des spécialités en hôtellerie, services, en plus de diplômés universitaires en bâtiment, a souligné le wali.

Cet important projet, premier du genre en Algérie, fera de la

ville de Sidi Bel-Abbès un pôle touristique, culturel et sportif d'excellence et aura un impact positif sur la partie ouest du pays. Il abritera un centre commercial, un hôtel, un parc d'attraction, un aquaparc et des espaces verts aux normes internationales, a-t-on indiqué.

Hani Y.

Oran

## Développement d'un système d'aquaponie

L'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran œuvre à concrétiser un système d'aquaponie alliant aquaculture et culture maraîchères en eau, a-t-on appris de cet établissement de formation. Cette nouvelle technique, première du genre au niveau de l'Ouest du pays, s'appuie sur un système complémentaire appelé aquaponie pour développer l'aquaculture intégrée en agriculture, a-t-on souligné. Ce système est pratiqué dans un circuit fermé où la laitue

subsiste de déchets de tilapia assainissant l'eau utilisée en élevage de ce genre de poisson destiné à la consommation, a expliqué une enseignante d'aquaculture dans cet institut, Slimane Tamacha Farah.

Les objectifs de la bioaquaponie, qui sera lancée prochainement au niveau d'une ferme aquacole de l'institut, consistent en l'augmentation de la production de poisson, l'utilisation de son résidu comme engrais naturel pour les légumes et la conservation de la qualité de

l'eau, selon la même chercheuse qui a affirmé que «cette expérience a des avantages économiques et écologiques».

Les résultats de cette expérience seront connus dans six mois avec l'adoption d'autres variétés de poissons comestibles et de maraîchers, pour pouvoir cette expérience à d'autres agriculteurs et développer l'aquaponie, a indiqué Slimane Tamacha Farah.

Ce projet permettra aux étudiants en aquaculture de l'ITPA d'Oran de devenir des porteurs

de projets, à l'issue d'une formation de deux années ponctuée par un stage pratique de six mois, a-t-on souligné.

Le développement du système d'aquaponie est dirigé à Oran par les enseignants Slimane Tamacha Farah, Maazouz Mohamed, Ayad Maïka et Fréha Sihem, en plus de la stagiaire Bendouak Samia, en partenariat avec le centre de formation professionnelle de Hassi Bouïnif, qui a signé une convention avec l'institut.

R. S.

## Souk Ahras Des recherches intenses pour retrouver un enfant emporté par des crues

DES RECHERCHES intenses sont toujours menées dans la commune de Bir Bouhouche (Souk Ahras) pour retrouver un enfant de deux ans emporté par des crues suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues la nuit de samedi à dimanche, a indiqué lundi le chargé de la communication à la direction locale de la protection civile.

Les équipes de recherche locales de la Protection civile ont été renforcées lundi par l'équipe cynotechnique de l'unité nationale de Dar El Beida (Alger), a précisé le capitaine Rékha Messa.

L'enfant se trouvait avec sa famille à bord d'un véhicule lorsque les crues les ont surpris emportant le bébé, a précisé la même source en précisant que 5 unités d'intervention comptant 5 plongeurs, 33 agents, 3 camions d'intervention, 5 ambulances et une embarcation sont mobilisés pour les recherches supervisées par le directeur de wilaya de la Protection civile, le lieutenant-colonel Zoubir Maârich. Les recherches seront élargies pour inclure le lit d'oued Charef jusqu'au barrage du même nom, selon la même source qui a fait état de deux noyades enregistrées depuis le début de l'année au barrage oued Charef et à oued Medjerda.

APS



## Maroc

# «Vives inquiétudes» pour la santé de détenus du mouvement de contestation Hirak

■ L'Observatoire marocain des prisons (OMP) a exprimé lundi ses «vives inquiétudes» sur l'état de santé des détenus du mouvement de contestation populaire «hirak» du Rif en grève de la faim pour réclamer leur libération, appelant l'administration pénitentiaire à ne pas les menacer et à respecter la dignité de leurs proches.

Par Hafsa C.



Dans un communiqué, l'OMP a dit suivre avec «préoccupation» le cas des détenus du mouvement contestataire qui agit le nord du Maroc en grève de la faim, en particulier ceux transférés d'Al-Hoceïma – ville du nord du Maroc et épice du mouvement – vers les prisons de Casablanca, Fès, Taza et Taourirt. L'ONG appelle l'administration pénitentiaire à «ne pas faire pression sur les grévistes et à ne pas les menacer», à leur garantir «un suivi quotidien» et à «respecter la dignité de leurs proches», est-il encore écrit. Le

mouvement de contestation a démarré en octobre 2016 à Al-Hoceïma et les localités voisines, suite à la mort tragique du vendeur de poissons Mohcine Fikri, broyé dans une benne à ordures alors qu'il tentait de récupérer sa marchandise saisie par la police, pour demander le développement économique de cette région.

Selon Human Rights Watch (HRW), 216 personnes sont aujourd'hui derrière les barreaux, dont 47 en attente de jugement à la prison de Casablanca, et 169 ont déjà été condamnées ou sont en attente de jugement à la prison d'Al-Hoceïma.

Selon le secrétaire général de l'OMP, Abdellah Mesdad, cité par la presse marocaine, 37 détenus ont entamé une grève de la faim depuis une dizaine de jours, parmi lesquels Nabil Ahamjik, considéré comme le numéro 2 du mouvement, l'activiste Mohamed Jelloul ou encore le journaliste Hamid El Mahdaoui, récemment condamné à un an de prison.

Le 25 juillet, M. Mahdaoui avait été condamné en première instance à trois mois de prison ferme et à une amende de 20 000 dirhams (1 800 euros).

Il avait été arrêté le 20 juillet à Al-Hoceïma, dans le Rif, puis jugé pour avoir appelé à prendre part à une manifestation interdite dans cette ville.

Il est poursuivi également pour «non dénonciation d'un crime portant atteinte à la sûreté de l'Etat», avec un procès prévu le 2 octobre. «Pour ce chef d'accusation, il encourt une peine allant de deux à cinq ans de prison ferme», s'est alarmé l'organisation Reporters sans frontières (RSF) qui a dénoncé un «verdict incompréhensible» après sa condamnation en appel à un an de prison, appelant la Cour qui avait en sa possession des preuves tangibles de son innocence à sa libération immédiate.

Très actif sur les réseaux sociaux, M. Mahdaoui est connu pour ses prises de position tranchées contre le pouvoir marocain et ses vidéos diffusées sur YouTube dans lesquelles il commente l'actualité.

H. C./APS

## Renégociation des accords UE-Maroc

## Des tractations qui contreviennent à la décision de la CJUE

Le groupe des Verts au Parlement européen a dénoncé lundi la poursuite des négociations entre l'UE et le Maroc visant à contourner l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE), estimant que ces tractations contreviennent à la décision de la Cour et enfreignent le droit international.

«En légitimant l'exploitation marocaine continue des ressources naturelles du Sahara occidental, l'UE semble être engagée dans un processus de négociations commerciales qui contrevient directement à la décision de la Cour de justice et enfreint les principes fondamentaux du droit international», ont écrit les députés européens Florent Marcellesi, Bodil Valero, Barbara Lochbihler, Pascal Durand, Bart Staes et Margrete Auken, sur le blog du groupe des Verts au Parlement européen.

Ces eurodéputés considèrent que la poursuite des négociations UE-Maroc tend à

«normaliser l'occupation du Sahara occidental», rappelant que ni l'ONU, ni aucun Etat membre de l'UE ne reconnaît la prétendue souveraineté du Maroc sur ce territoire.

La Commission européenne a demandé et obtenu en mai dernier des Etats membres de l'UE un mandat pour réexaminer l'accord de libéralisation avec le Maroc afin d'inclure des produits provenant des territoires occupés du Sahara occidental.

Les eurodéputés ont regretté également le renoncement de l'UE à son engagement de soutenir le processus de paix au Sahara occidental mené sous l'égide de l'ONU, soulignant que l'UE soutient, plutôt, une des parties (le Maroc) au conflit et «permet à cette partie de renforcer son contrôle sur le territoire» occupé du Sahara occidental.

Les députés européens ont dénoncé, en outre, la politique des diplomates européens qui est celle de l'autruche: nier la réa-

lité qui lui déplaît, à savoir que le Sahara occidental reste illégalement annexé par le royaume du Maroc, que le conflit au Sahara occidental est une question de décolonisation, que le silence «complice» de l'UE sur la poursuite du pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui est à la fois légalement «condamnabile» et moralement «répugnant», et que les décisions de la Cour de justice européenne ne peuvent être ignorées.

«Evidemment, aucun de ces faits forts ne disparaîtra en creusant simplement la tête dans le sable. Il est grand temps que la Commission et les Etats membres soient confrontés à la réalité, respectent le droit européen et international et agissent de manière constructive à l'appui d'une solution durable et équitable à ce conflit de longue date», ont-ils plaidé.

Lamine H.

## Tunisie - Politique

## Gaïd Essebsi parle de son «erreur d'appréciation sur Ennahdha»

Comme l'on pouvait s'y attendre, le président de la République, Béji Caïd Essebsi, a livré le fond de sa pensée lorsqu'il a déclaré, il y a quelques semaines avoir des regrets et s'être trompé sur certaines choses. Dans une interview qu'il a accordée à la télévision nationale «Wataniya 1», dans la soirée du lundi 18 septembre, le chef de l'Etat a tout dit ou presque.

Tout d'abord, tout en reconnaissant que le parti Ennahdha a fait de «grands pas» (vers un parti civil) en séparant la pratique politique du prosélytisme, BCE estime cependant cet effort «insuffisant».

Selon le président de la République, «le mouvement (Ennahdha) avait, au moment de la rédaction de la Constitution de la deuxième République, une orientation différente par rapport à sa politique actuelle favorable à une Constitution d'un Etat civil».

Ensuite, Béji Caïd Essebsi précise, à propos de sa déclaration selon laquelle il avait «fait une erreur d'appréciation», qu'il pointait en fait du doigt d'autres partis (qu'ils n'a pas nommés) qui «n'étaient pas prêts à accepter l'association du parti Ennahdha au pouvoir».

Rappelons que le président de la République avait indiqué lors d'un entretien avec le journal Assahafa, du 6 septembre courant, que son parti Nidaa Tounes "n'avait pas d'autre choix après les élections de 2014 que de s'associer avec Ennahdha qui était prêt à former un gouvernement de coalition sans conditions et que le choix consistait à ramener ce parti à l'exercice civil du pouvoir mais qu'il avait «fait une erreur d'appréciation».

A propos de sa conception du pouvoir, BCE souligne sa préférence pour une «politique centriste», raison pour laquelle «je

suis en divergence avec la gauche».

Il a rappelé sa position favorable à l'association d'Ennahdha au pouvoir après les élections de 2014, remportées par Nidaa Tounes, devant la formation islamiste: «Ma sensibilité démocratique m'a poussé à ne pas ignorer les résultats du scrutin», estimant que «l'expérience de l'association du mouvement Ennahdha au pouvoir a réussi».

Cernant le changement du régime politique, le président de la République a indiqué qu'il ne compte pas présenter une initiative dans ce sens, «mais j'estime que le régime parlementaire recèle quelques faiblesses et les députés de l'ARP ont le droit d'amender le régime politique en suivant les voies légales», a-t-il toutefois fait remarquer.

Interrogé sur sa position critique à l'égard des instances indépendantes, Essebsi a préci-

sé qu'il «ne ciblait pas les institutions constitutionnelles mais les instances indépendantes issues de la Constituante (sans les nommer) qui ont des tendances de mainmise et ne veulent pas rendre des comptes».

Au sujet de la «loi de réconciliation» en matière administrative, adoptée récemment par l'ARP, il a affirmé qu'elle n'a rien à voir avec l'initiative de la présidence de la République. «En fait, c'est un projet adopté par la Commission de législation générale», a-t-il ajouté. «Les députés ont voulu saborder le projet de loi et se sont attaqués à une démarche démocratique alors qu'il fallait respecter l'opinion de la majorité», déplore le chef de l'Etat.

Répondant aux critiques sur l'interférence de la présidence de la République dans le remaniement ministériel, Caïd Essebsi a assuré que le chef du gouverne-

ment en est le seul initiateur, sans intervention du président de la République. «Cela ne m'empêche pas de donner des conseils. La présidence de la République et la présidence du gouvernement travaillent dans l'entente et le respect des prérogatives de chacune d'elle», a-t-il affirmé.

Concernant une possible candidature de sa part à la prochaine élection présidentielle, perçue à travers le lancement de son initiative sur l'égalité de l'héritage et l'élaboration d'un code des libertés et de l'égalité, Essebsi a indiqué qu'elle «s'inscrit dans le cadre de l'application de la Constitution civile», refusant de s'exprimer sur son éventuelle candidature pour un deuxième mandat qu'il avait exclu lors de la campagne électorale de la présidentielle de 2014.

R. T.



Irak

# Le Kurdistan dans l'attente d'un «oui» massif au référendum d'indépendance

■ Une victoire massive du «oui» au référendum d'indépendance est attendue au Kurdistan irakien tandis qu'à Bagdad le gouvernement fédéral préparait hier sa riposte.

Par Rosa C.

Cette consultation, une décision unilatérale prise par le président du Kurdistan Massoud Barzani, s'est tenue lundi non seulement dans cette région autonome du nord de l'Irak – qui comprend les provinces d'Erbil, Souleimaniyeh et Dohouk – mais aussi dans des zones que se disputent les Kurdes et le gouvernement central. Après les festivités de lundi, la vie quotidienne a repris ses droits hier à Erbil, capitale du Kurdistan. «Je ne souhaite que du bien au peuple kurde. Si Dieu le veut, la situation va s'améliorer et nous allons trouver un sorte de stabilité», a affirmé Kamal, la quarantaine, qui faisait des courses en face de la citadelle.

Si le résultat du scrutin ne fait aucun doute, la majorité des Kurdes étant acquis au «oui», leur rêve d'indépendance chéri depuis un siècle ne devrait pas devenir réalité dans un futur proche. Massoud Barzani a en effet affirmé que ce vote ne serait pas aussitôt suivi d'une déclaration d'indépendance mais marquerait le début de «discussions



PH &gt; D. R.

sérieuses» avec Bagdad, pour régler les contentieux. Mais ces discussions promettent d'être tendues et le risque d'escalade est grand face au refus du pouvoir central de voir l'Irak amputé de sa région nord. Le président irakien Haider al-Abadi a dénoncé une «décision unilatérale affectant l'unité de l'Irak». Le député chiite Ali al-Alaq a indiqué à l'AFP que M. Abadi serait aujourd'hui au Parlement «pour discuter des décisions qu'il entend prendre dans cette crise

avec le Kurdistan». Lundi, le Parlement de Bagdad a voté une résolution «exigeant du commandant en chef de l'armée (M. Abadi) de déployer des forces dans toutes les zones» disputées, qui n'a pas encore été appliquée. Outre Kirkouk sont visés des secteurs des provinces de Ninive, Dyala et Salaheddine. La plupart avaient été conquises par les peshmergas, les combattants kurdes, en 2014, à la faveur du chaos qui a régné dans le pays après l'offensive des jihadistes du groupe État islamique (EI). «Le gouvernement irakien va prendre son temps avant de prendre des décisions en tenant

compte de l'avis notamment des chefs militaires car la priorité actuellement pour l'Irak, c'est la guerre contre Daech» (acronyme arabe du groupe État islamique), a estimé Issam al-Fayli, professeur de Sciences politiques de l'Université de Bagdad. «Il y aura peut-être certains incidents mineurs mais la crise devrait en faire compte restée sous contrôle», a-t-il dit à l'AFP. Dans la province disputée de Ninive, des habitants de Hamdaniyé ont été maltraités lundi à un barrage de miliciens de Hachd al-Chaabi, une force paramilitaire alliée au pouvoir central. «Ils ont examiné nos doigts, et ceux qui avaient de l'encre ont été humiliés», a dit un habitant. Chaque votant devait tremper l'index dans l'encre pour éviter des fraudes. A l'étranger, ce scrutin est largement critiqué. Les États-Unis se sont dit «profondément déçus» de la décision d'Erbil de maintenir ce référendum «unilatéral», craignant qu'il «augmente l'instabilité» de la région. Cette consultation a également été rejetée par la Turquie, la Syrie et l'Iran, trois pays voisins comptant des minorités kurdes. Tout en rejetant catégoriquement un référendum d'indépendance semblable organisé en Syrie, le ministre syrien des Affaires étrangères Walid Mouallem a affirmé lundi soir que

Damas était prêt à discuter d'«autonomie» avec les Kurdes de son pays. Les Kurdes en Syrie ont affiché lundi leur solidarité avec leurs frères irakiens avec des célébrations à Qamishli (nord-est). Le chef de l'ONU Antonio Guterres s'est dit de nouveau «préoccupé» par le risque de déstabilisation, appelant à «des compromis». Plus de 3,3 millions de personnes se sont rendues aux urnes lundi, soit 72,16% des inscrits, selon la commission électorale. Mais dans la région de Souleimaniyeh, fief de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), parti rival de Massoud Barzani, ce taux a été de 50% seulement. L'UPK avait proposé en vain au président kurde de repousser le scrutin et d'engager des négociations avec Bagdad sous les auspices de l'ONU. Dans la province disputée de Kirkouk située hors du Kurdistan, l'affluence a été nombreuse dans les quartiers kurdes. Craignant d'éventuelles violences, «un couvre-feu total» a été imposé lundi soir dans le centre de Kirkouk et les quartiers arabes et turkmènes. Une source policière a indiqué qu'il avait été levé hier matin et que la vie avait repris normalement.

R. C.



## Points chauds

Alliance

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques jours, Florian Philippot, numéro deux du FN pendant cinq ans, a décidé de quitter le parti que dirige Marine Le Pen après des mois de frictions avec cette dernière. La candidate à la présidentielle ayant en effet au lendemain de son échec au second tour du scrutin décidé d'en imputer la responsabilité à son vice-président. Celui-ci, visiblement lassé de plusieurs mois de sous-entendus et d'attaques passives-agressives a décidé de poursuivre sa carrière politique en dehors du parti frontiste. Et si cette semaine de nombreuses théories quant à ses futures alliances avaient été avancées par les médias, il vient aujourd'hui de lui-même de clarifier sa situation. Florian Philippot, président du mouvement Les Patriotes, a ainsi exclu aujourd'hui un rapprochement «politique» avec Laurent Wauquiez, favori pour la présidence de Les Républicains, mais s'est en revanche dit prêt «à faire un bout de chemin» avec Nicolas Dupont-Aignan. «Laurent Wauquiez, il a un passé, il a été ministre, il est immigrationniste et européiste, même s'il ne le dit pas en campagne électorale», a fait valoir Philippot interrogé par Radio Classique et Paris Première. «Je suis prêt aujourd'hui à discuter avec Wauquiez, je suis prêt à discuter avec Mélenchon, mais ça ne veut pas dire faire un partenariat, parce que nous avons trop de différences», a-t-il déclaré. «Mais je pense qu'on doit discuter pour montrer aux Français qu'on n'est pas en guerre civile». «Dupont-Aignan, c'est autre chose», estime l'ancien vice-président du Front national. «Là, on peut faire un bout de chemin ensemble, parce que politiquement nous sommes très proches. On n'est pas d'accord sur tout, mais nous sommes très proches, lui et moi nous sommes gaullistes, (...) et puis nous avons tous les deux cette même vision d'un rassemblement nécessaire des forces patriotiques et des patriotes français, d'où qu'ils viennent», a développé l'ex-vice-président du FN. Le président de Debout La France a rencontré jeudi dernier Philippot, juste après l'annonce de son départ du FN. La veille, il avait déjeuné avec la présidente du FN Marine Le Pen. Philippot devra ainsi convaincre Dupont-Aignan de s'allier à lui et à son jeune mouvement encore dépourvu de logistique ou de base d'électeurs plutôt qu'à Marine Le Pen qui a de son côté, malgré l'échec de la présidentielle, des millions d'électeurs. F. M.

Allemagne

## Le recruteur présumé de l'EI face à la justice

Le prédicateur irakien «Abou Walaa» est jugé depuis hier en tant qu'architecte présumé du recrutement du groupe jihadiste État islamique en Allemagne, un réseau dans lequel aurait notamment gravité l'assaillant du marché de Noël de Berlin. Ahmad Abdulaziz Abdullah, alias «Abou Walaa», 33 ans, comparait à Celle, dans le nord du pays, avec quatre complices présumés, Hasan Celenk, un Turc de 51 ans, Boban Simeonovic, un Germano-Serbe de 37 ans, Mahmoud Omeirat, un Allemand de 28 ans et Ahmed Fifes Youssouf, un Camerounais de 27 ans. Tous sont accusés d'appartenance à l'EI et de soutien à cette «organisation terroriste étrangère». Ils risquent 10 ans de réclusion criminelle. Un important dispositif de sécurité quadrillait les environs du tribunal hier, armes automatiques à la main et équipés de gilets pare-balles. La salle d'audience était aussi sous protection renforcée.

Les débats, appelés à durer au moins jusqu'en février 2018, vont «donner un aperçu détaillé des mécanismes» d'un réseau jihadiste, «ce qui en fait le procès d'islamistes le plus intéressant

depuis des années», relève le «Spiegel» qui a consacré une longue enquête à l'affaire.

Pour l'accusation, Abou Walaa a monté dans sa mosquée de Hildesheim une véritable entreprise d'embrigadement pour envoyer en Syrie et en Irak des combattants jihadistes. Au moins huit personnes sont ainsi parties, dont des frères jumeaux allemands qui ont commis un sanglant attentat suicide en Irak en 2015.

Le principal accusé était arrivé en Allemagne comme demandeur d'asile en 2001 et a été arrêté en novembre 2016 après une longue enquête du renseignement intérieur. Ce mari de deux femmes et père de sept enfants, selon le «Spiegel», aurait aussi effectué de mystérieux séjours en Irak.

Très prudent et discret, il était surnommé «le prédicateur sans visage», car ses prêches en ligne, très regardés dans la jihadosphère, ne le montraient jamais de face.

Avec ses complices, sa principale mission était selon l'accusation d'organiser la radicalisation de recrues puis leur voyage vers les territoires de l'EI. Mais il aurait été aussi question dans la

mosquée de plans d'attentats. Parmi les personnes ayant fréquenté le groupe, on retrouve au moins l'un des trois adolescents qui, âgés de 16 ans, ont posé une bombe en avril 2016 dans un temple sikh en Allemagne, blessant trois hommes dont un grièvement. Tous ont été condamnés à des peines de prison ferme en mars 2017. Par ailleurs, Anis Amri, le Tunisien responsable de l'attaque au camion bélier du marché de Noël de Berlin (12 morts en décembre 2016), paraît avoir fréquenté ce réseau et eu des contacts avec Boban Simeonovic, un ingénieur en chimie, qui l'aurait accueilli dans une école islamique de Dortmund.

Selon le Spiegel, Amri aurait aussi participé à une marche de survie qui devait préparer les candidats au jihad en Syrie.

Enfin, le demandeur d'asile tunisien, tué dans sa fuite en Italie par la police, a fréquenté aussi une mosquée berlinoise connue pour ses liens avec le jihadisme et où Abou Walaa a eu l'occasion de prêcher. Un contact direct entre les deux hommes n'a cependant jamais été établi.





Après le prix Renaudot et Goncourt

# Kamel Daoud et Kaouther Adimi en lice pour le prix Interallié

■ La littérature algérienne d'expression française réussit de plus en plus à se faire une place importante dans les différentes festivités et événements internationaux. En effet, les noms de Kamel Daoud et de Kaouther Adimi s'imposent de plus en plus en remportant des prix intéressants. Après avoir été nominés pour les prix Renaudot et Goncourt, ces écrivains sont pré-sélectionnés par le jury du prix Interallié.

Par Abia Selles

Les écrits de Kaouther Adimi et Kamel Daoud sont très recommandés par le jury de plusieurs concours littéraires. En effet, après le prix Renaudot et

«Memories of War»

## Liam Neeson en général MacArthur durant la guerre de Corée

**DÉCOUVREZ** les premières minutes du film de guerre «Memories of War» dans lequel Liam Neeson incarne le Général MacArthur. Le long métrage est disponible en DVD et Blu-Ray le 27 septembre. Première coproduction entre les Etats-Unis et la Corée du Sud depuis Incheon en 1981 (qui traite d'ailleurs du même sujet), *Memories of War* raconte la bataille d'Incheon (qui s'est déroulée du 15 au 28 septembre 1950) durant la guerre de Corée. Pour contrer l'offensive nord-coréenne, le Général MacArthur organise un débarquement sans précédent sur la plage d'Incheon. Sur place, huit soldats infiltrés dans les rangs nord-coréens ont pour mission de voler les plans de bataille afin de déclencher l'attaque. L'Opération Chromite est lancée... Le cours de l'Histoire est sur le point de changer. **R. I.**

Prévue du 28 au 30 septembre courant

## La calligraphie japonaise exposée aux Algérois

**UNE EXPOSITION** accompagnée d'ateliers de calligraphie japonaise sera organisée dès le 28 septembre par l'ambassade du Japon en Algérie. C'est au Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie Dar Mustapha-Pacha (La Casbah) que cet événement sera lancé le 28 septembre à 15h. En plus de l'exposition, des ateliers seront également proposés au public présent. Considéré comme l'une des plus belles calligraphies au monde, cet art utilisant des caractères Kanji se dévoilera aux Algériens pendant 3 jours. Le musée sera ouvert le vendredi 29 septembre de 10h00 à 12h00 et de 15h30 à 17h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Goncourt, le jury d'un autre prix littéraire français s'est laissé séduire par les noms de ces écrivains qui ont réussi, depuis la parution de leur première œuvre littéraire, à séduire les amoureux des lettres. C'est le jury du prix Interallié qui a annoncé cette fois-ci la liste des romans pré-sélectionnés pour le couronnement. Parmi ces derniers, nous retrouvons deux auteurs algériens : Kamel Daoud et Kaouther Adimi.

Sélectionnée pour son troisième roman «*Nos richesses*», publié aux éditions du Seuil (France) et aux éditions Barzakh (Algérie), Kaouther Adimi en est à sa 6<sup>e</sup> nomination pour un prix, après le Renaudot, le Goncourt, le Goncourt des Lycéens, le prix du Style et le prix Médicis. Nos richesses est un tissage qui unit deux fils apparemment étrangers l'un à l'autre. Le fils de l'éditeur, Edmond Charlot, jeune ambitieux amoureux des lettres qui aura, dans l'Alger coloniale des années 30, l'idée folle de lancer une maison d'édition et une librairie, Les vraies richesses. Puis le fils de Ryad venu de France démanteler cette même



librairie dans une Alger contemporaine. Charlot qui tisse des années 30 aux années 60, œuvre par œuvre, une librairie mythique ; Ryad qui détisse en quelques jours, livre par livre, cette même librairie. Charlot et Ryad en Parques «*biurveillantes*» au destin d'une entreprise littéraire inédite. Présent avec «*Zabor ou les psaumes*», Kamel Daoud, récipiendaire du Goncourt du 1<sup>er</sup> roman il y a deux ans pour «*Meursault contre-enquête*», décroche sa première mention avec le prix Interallié. Le roman

raconte l'histoire d'Ismaël, qui a choisi un pseudo Zabor. Zabor ou les psaumes. Tout est évoqué, déjà, dans ce titre. Une mère répudiée, un père et sa marâtre qui l'éloignent. L'école coranique, cela va de soi, et voilà que Zabor «*échoue*» dans une bibliothèque. La voix de Dieu et de la religion souveraine contre celle des livres, de la littérature. Sous la plume de Kamel Daoud surgissent le désir et la liberté. C'est au total 3 auteurs algériens sur les starting-blocks de cette rentrée des prix littéraires, avec Kaouther Adimi en



lice pour 6 prix, Salim Bachi pré-sélectionné pour le Renaudot et enfin Kamel Daoud. À noter que la deuxième sélection du prix Interallié aura lieu le 25 octobre, pour une remise des prix prévue le 8 novembre. **A. S.**

— Colloque international sur l'archéologie préventive —

## Tébessa accueille l'évènement

Le second colloque international sur «le développement et l'archéologie préventive : Tébessa un exemple» se tiendra du 10 au 12 octobre prochain à la maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa, a annoncé lundi le président de l'association Minerve pour la protection des vestiges et environnement, Mourad Hamidène.

Organisé de concert avec le Centre national de recherche archéologique (CNRA), l'Office national de gestion et exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC) et la direction de

wilaya des sites archéologiques, la rencontre réunira des chercheurs des universités d'Alger, Guelma, Constantine, Annaba, Mascara et Tébessa ainsi que de Tunisie, de France et d'Italie.

La notion d'archéologie préventive, le cadre juridique de l'archéologie préventive et les perspectives de son développement en Algérie, les expériences modernes en ce domaine et la formation universitaire dans cette filière, seront les axes majeurs de cette rencontre, selon la même source qui a indiqué que les participants aborderont les modes de conception

d'une stratégie nationale de protection du patrimoine archéologique dans le cadre des orientations du ministère de la Culture portant valorisation des biens et vestiges culturels archéologiques.

L'archéologie préventive qui anticipe la dégradation des vestiges en lançant des actions de protection, est une nouvelle approche adoptée par le ministère de la Culture, a encore souligné M. Hamidène. **L. B.**

## Cinéma

### L'Algérie invité d'honneur du Festival de Carthage

Le ministère de la Culture, Azzedine Mihoubi, a annoncé que le cinéma algérien sera à l'honneur au prochain Festival de Carthage (Tunisie), prévu le 4 novembre prochain, indique un communiqué du ministère.

Le ministre de la Culture a reçu, dimanche à Alger, le directeur du Festival de Carthage Nadjib Ayad, qui lui a exprimé «la volonté de la direction du festival de choisir l'Algérie comme invi-

tée d'honneur du festival».

Le cinéma algérien sera à l'honneur à travers un programme spécial, notamment par la projection de différents films algériens, outre des spectacles artistiques et des expositions sur le cinéma algérien.

M. Mihoubi qui a salué cette invitation, a assuré que son département œuvrera à travers ses institutions culturelles à la réussite de ce rendez-vous qui

«est à même de consolider la coopération culturelle entre les deux pays dans divers domaines». «La participation de l'Algérie au Festival de Carthage en tant qu'invité d'honneur a fait l'objet d'une communication téléphonique entre le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et son homologue tunisien, Mohamed Zine El Abidine», ajoute le communiqué. **R. C.**

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-feth (El Madania, Alger)**  
29 septembre à 19h :

L'interprète de musique andalouse Imène Sahir anime un concert.

**Vivarium (2, rue de Savoie, Hydra, Alger)**

**Jusqu'au 20 octobre :**  
Exposition de photographies «Les êtres de lumière», de Chafia Loudjici.

**Galerie d'art Mohamed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger)**

**Jusqu'au 30 septembre :**  
Exposition de peinture «Les couleurs tourmentées» de l'artiste plasticien Abdelhalim Kebiche.

**Galerie d'arts du Sofitel Algiers Hama Garden (El-Hamma, Alger)**

**Jusqu'au 31 octobre :**  
Exposition «Identité» de l'artiste peintre Dounia Hedid.

**Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou**

**Du 26 au 29 septembre :**  
Deuxième édition du Salon du patrimoine culturel immatériel en hommage à El Hadi Aït Ouarès, membre de la troupe Lekhouane Aït Yahia.

**Galerie Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)**

**Jusqu'au 8 octobre :**  
Exposition collective sous le thème «Arc en toiles», avec les artistes Ouiza Achab, Fatima Ladjadj, Lila Faci, Abdelkader Mekdem.

**Librairie du Tiers-Monde (Alger-Centre)**

**30 septembre à 14h :**  
Leïla Mallem signera son livre «Noces en Barbarie», paru aux éditions Dar El Gharb.



## Coup-franc direct

L'humilité dans la défaite !

Par Mahfoud M.

L'élimination en Coupe de la Confédération africaine est perçue comme une catastrophe nationale pour les gars du Mouloudia d'Alger qui ne l'ont pas digérée. Ils ont surtout tiré à boulets rouges sur les dirigeants du Club Africain qu'ils accusent d'avoir fait actionner le jeu de coulisses pour l'emporter. Ils ont aussi affirmé que l'arbitre est pour beaucoup dans cette défaite en étant trop top clément avec les Tunisiens, alors qu'il n'a pas ménagé les Mouloudéens. Les responsables du Doyen des clubs algériens auraient pu se dire que ce n'est qu'un accident de parcours et qu'il faut se remettre au travail pour préparer la Ligue des champions qu'ils joueront la saison prochaine. Cela ne sert à rien de pleurnicher, il faudra au contraire avoir une certaine humilité dans la défaite, car l'avenir est pour cette équipe qui reste une formation capable de se reprendre, à condition de travailler sérieusement car seul ce dernier paie. Il ne faut pas à chaque fois accuser l'arbitrage, sachant qu'il est connu en Afrique, et les locaux sont toujours aidés par les hommes en noir. Il ne faut pas baisser les bras et surtout pas chercher des prétextes.

M. M.

## Championnats d'Afrique d'haltérophilie (jeunes) Les Algériens préparent le rendez-vous ougandais

LES SÉLECTIONS algériennes d'haltérophilie (cadets et juniors/filles et garçons) effectuent, depuis quelques jours, leur dernier stage pré-compétitif de préparation aux Championnats d'Afrique de la catégorie, prévus du 7 au 14 octobre à Entebbe (Ouganda), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAH). L'haltérophilie algérienne sera présente dans toutes les catégories de poids (six en cadettes et juniors filles, huit en cadets et autant en juniors garçons), selon le président de l'instance fédérale, Larbi Abdelaoui. «Ces Championnats d'Afrique des jeunes catégories constituent un objectif principal pour nos athlètes qui se préparent en conséquence depuis le début de saison. C'est leur 3<sup>e</sup> et dernier regroupement qui sera clôturé, la veille du départ pour l'Ouganda, avec le choix définitif des athlètes qui auront l'honneur de représenter l'Algérie à ces joutes», a déclaré à l'APS le président de la FAH. Sous la houlette de l'entraîneur Youcef Cheki

et son adjoint Abdelaziz Mezouar, les filles ont élu domicile à Mostaganem où elles sont soumises à un travail «intense», avec, au programme, du bi-quotidien et des tests de fin de stage pour déterminer les plus aptes à être du voyage en Ouganda. Quant aux cadets, le centre sportif Sveltess à Chéraga (Alger) a été choisi pour les regrouper et poursuivre le travail, sous le regard de leur coach, Azzeddine Basbas qui prépare ses poulains avant d'en sélectionner les meilleurs. Pour leur part, les juniors garçons poursuivent leur préparation au complexe de Zemmouri (Boumerdès), sans Aymen Touairi, médaillé de bronze des derniers Mondiaux-2017 juniors de Tokyo, qui se trouve depuis presque un mois en Turquie avec l'entraîneur national des juniors, Abdelmounaim Yahiaoui, pour préparer et les Championnats d'Afrique d'Entebbe et les Mondiaux seniors, prévus en novembre prochain aux Etats-Unis.

1<sup>er</sup> grand prix international de voile «Optimist»

## Illustration d'athlètes d'Algérie, d'Angola et d'Egypte

DES ATHLÈTES d'Algérie, d'Angola et d'Egypte se sont illustrés au premier grand prix international de voile en catégorie «Optimist» (moins de 15 ans garçons et filles), qui a pris fin lundi soir à Mostaganem. La première place en catégorie de plus de 11 ans garçons a été remportée par Osvaldo Denis Dagama (Angola), suivi de Tambouli Mahmoud Ibrahim (Egypte) et Bendaoui Oussama (Algérie). Chez les filles de plus de 11 ans, la première place est revenue à l'Algérienne Boussoura Amani, suivie de l'Égyptienne Amrane Rania Ibrahim et l'Algérienne Elatra Katia en 3<sup>e</sup> position. Chez

la catégorie garçons de moins de 11 ans, l'Algérien Dermichi Abderrahmane est arrivé premier, suivi du Tunisien Belkedahi Ismail et du Palestinien Abouhadjar Ayad. Dans la même catégorie filles, la première place a été décrochée par l'Égyptienne Cherif Chahd Mahmoud suivie de l'Algérienne Laaloui Naama. Le président de la Fédération algérienne de voile, Hassan Djillali, a déclaré que le niveau de ce tournoi a été élevé avec l'émergence de sportifs algériens en catégorie minimes dont Dermichi Abderrahmane et Laaloui Naama.

# JS Kabylie Sadmi apporte son soutien au staff technique

Le président de la JS Kabylie, Abdelhamid Sadmi, a tenu à apporter son soutien indéfectible au staff technique composé de l'entraîneur en chef, Mourad Rahmouni et son adjoint Fawzi Moussouni, même après le dernier échec à Alger face au NAHD.

Par Mahfoud M.

En effet, Sadmi considère que cette défaite n'est qu'un accident de parcours et que l'équipe sera plus forte dans les prochains jours, après que les joueurs aient acquis un minimum d'automatisme entre tous les compartiments. Le nouveau boss des Canaris demande aux supporters d'être plus patients et de ne pas s'inquiéter car tout finira par rentrer dans l'ordre, surtout que le staff technique fait de son mieux pour améliorer la situation de l'équipe, après le ratage de la saison passée où l'équipe avait frôlé la relégation et s'est sauvée à la dernière journée de la Ligue 1 Mobilis. Les nouveaux dirigeants de la JSK espèrent donc ne pas revivre ce scénario, mais dans le même temps ils savent qu'une reconstruction ne se fait pas du jour au lendemain et qu'il faudra une certaine stabilité sur tous les plans, notamment sur le plan du



Sadmi reste confiant

staff technique et de l'effectif. Sur un tout autre plan, le président de la formation kabyle tente toujours de trouver des ressources financières pour s'en sortir, avouant qu'il y a une crise et que pour le moment il ne réussit pas à fournir tous les fonds qu'il faut pour travailler dans de meilleures conditions. Il attend de voir avec les responsables de

la société italienne qui a promis d'investir dans le club pour être fixé sur son sort et celui du club qui a besoin de sortir de cette situation quelque peu difficile, sachant que les joueurs doivent deux à trois mois de salaires jusque-là et attendent leur régularisation depuis quelque temps.

M. M.

Ligue 1 Mobils (5<sup>e</sup> journée)

## CSC-MCA avancé au 29 septembre

Le match entre le CS Constantine et le MC Alger comptant pour la 5<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis, initialement programmé pour le 10 octobre, a été avancé au vendredi 29 septembre (17h00) au stade Chadid-Hamaloui de Constantine, a annoncé lundi la

Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Ce changement de date intervient après l'élimination du MC Alger en 1/4 de finale de la Coupe de la Confédération africaine par le Club Africain. Le Algérois vainqueurs à l'aller 1-0, se sont inclinés au match retour (2-0)

dimanche soir au stade Rades de Tunis. Avec 7 points au compteur, le CSC partage la 4<sup>e</sup> place avec le JS Saoura, Paradou AC et le MC Oran, alors que le MCA pointe au 12<sup>e</sup> rang (4 points) et un match en moins contre l'O Médéa.

Ligues 1 et 2 Mobilis

## Les salaires des joueurs ont baissé de 10 et 38%

Les salaires moyens des joueurs de Ligues 1 et 2 Mobilis ont enregistré un recul respectivement de 10 et 38%, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi. Selon un exposé présenté par le vice-président de la Ligue de football professionnel (LFP), Faouzi Guellil, lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF dimanche à Sidi Moussa (Alger), «une étude statistique a relevé une certaine prise de conscience parmi les clubs quant aux difficultés financières qu'ils vivent puisque les salaires moyens des joueurs ont connu un recul de 10% en Ligue 1 Mobilis et de 38% en Ligue 2 Mobilis». D'autre part, le vice-président de la LFP a souligné l'«accentuation» des

mouvements de joueurs cette saison, puisque les clubs ont enregistré en tout 256 recrues, soit une moyenne de 75% des effectifs globaux, ce qui veut dire que seuls 25% des joueurs licenciés n'ont pas changé de club. Concernant les terrains, trois n'ont pas été homologués dont deux en Ligue 1 Mobilis : le stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Mohammadia (Alger), qui se trouve dans un état «très délabré» et le stade Mustapha-Tchaker (Blida). En Ligue 2 Mobilis, le stade Seffouhi (Batna) n'a pas été homologué car ne répondant pas aux normes, selon Guellil. Deux autres stades devraient être homologués une fois que les travaux de rénovation qui y sont menés seront

achevés : le stade Benhaddad de Kouba (Alger) et le stade Colonel-Lotfi (Tlemcen). Lors de cette réunion, le Bureau fédéral a attiré l'attention de la Ligue de football professionnel sur la désignation de personnes non structurées au sein de la FAF comme commissaires de matchs en Ligue 1 Mobilis et Ligue 2 Mobilis. «Quand bien même il s'agit de personnes issues du monde du football, elles ne peuvent être désignées à moins d'être structurées au sein de la FAF», selon la même source. Le Bureau fédéral a décidé que seules les personnes structurées au sein de la fédération seront désormais désignées pour être commissaires des matchs de Ligue 1 et Ligue 2 Mobilis.

Tennis / Classement mondial

## Un bond de 299 places pour l'Algérienne Inès Ibbou

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a fait un bond de 299 places dans le nouveau classement mondial féminin, dévoilé lundi par la WTA et pointé désormais au 809<sup>e</sup> rang. La sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne) doit cette

belle ascension au bon parcours qu'elle a réalisé dernièrement à Hammamet (Tunisie), où elle a remporté notamment un double, puis un simple, avant de se faire éliminer en quarts de finale, lors de son troisième tournoi. La championne d'Afrique de

2015 (18 ans) dispute actuellement son quatrième tournoi consécutif à Hammamet et dont elle a directement intégré le tableau final. Un tournoi à 15 000 USD, organisé du 25 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, sur terre battue.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sûreté d'Alger

## Démantèlement d'un réseau de trafic de véhicules d'occasion

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau international de trafic de véhicules d'occasion composé de 6 individus et saisi deux véhicules, pour faux et usage de faux, faux en écritures publiques, mise en circulation d'un véhicule avec une fausse plaque d'immatriculation, refus d'obtempérer et mise en circulation de faux billets sur le marché, a indiqué lundi un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté d'Alger. Lors de patrouilles mobiles relevant de la section de police de Birtouta, deux suspects ont été repérés à l'intérieur d'un véhicule touristique. Suite à une fouille corporelle, l'un des suspects (repris de justice), avait en sa possession un montant de 12,5 millions de centimes en coupures de 1 000 DA, dont certains étaient faux. La perquisition du domicile du principal mis en cause a permis la saisie d'une

somme en dinars dont les billets semblaient faux, outre un véhicule touristique étranger non enregistré en Algérie. Selon la même source, le mis en cause ramenait, avec la complicité de ses acolytes, des véhicules en Algérie sans procéder à leur dédouanement, pour une période de six mois pour les revendre ensuite, tout en se chargeant de falsifier les documents des véhicules et de les enregistrer au niveau des services administratifs. Suite à cette opération, deux véhicules touristiques ont été récupérés et une somme de près de 10 millions de centimes, outre des cartes jaune et grise relatives aux deux véhicules. Les deux mis en cause ont été présentés au procureur de la République qui a ordonné le placement du principal suspect en détention préventive tandis que deux autres suspects avaient bénéficié de la comparution immédiate. H. N.

Tipaza

## Un dangereux terroriste abattu

UN DANGEREUX terroriste a été abattu dimanche dans la localité de Tagrara, commune de Merad (Tipaza), par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), et un pistolet mitrailleur ainsi que divers objets ont été récupérés, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, et lors d'une embuscade tendue, le 24 septembre 2017, au niveau du secteur opérationnel de Tipaza/1<sup>re</sup> Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu un terroriste dans la localité de Tagrara, commune de Merad. Cette opération de qualité a permis la récupération d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et divers objets», précise la même source.

D'autre part, un détachement de l'ANP en coordination avec les Services de sûreté de la wilaya d'Adrar/3<sup>e</sup> Région militaire

ont récupéré, près de Reggane, un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, trois chargeurs pleins et un porte-chargeur.

## Mostaganem : Deux narcotrafiquants arrêtés

Deux narcotrafiquants ont été arrêtés dimanche à Mostaganem par un détachement de l'Armée nationale populaire qui a également saisi 2,2 kg de cocaïne, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 24 septembre 2017 à Mostaganem, deux narcotrafiquants et saisi 2,2 kilogrammes de cocaïne», précise la même source. Radia T.

## Djezzy ouvre ses portes pour les jeunes en quête d'apprentissage

DJEZZY, leader des technologies de communications numériques, poursuit sa politique en direction des jeunes en leur ouvrant ses portes dans plusieurs wilayas pour leur offrir des opportunités d'apprentissage et s'insérer au monde de l'entreprise.

Ce sont plus de 150 apprentis qui ont eu l'occasion d'effectuer une formation par apprentissage depuis le début de l'année 2017 dans différents départements de la société. Ainsi, en plus des spécialités habituelles (réseaux et systèmes informatiques, base de données et comptabilité) Djezzy a intégré cette année la spécialité agent commercial, conformément aux objectifs de l'entreprise.

En effet, Djezzy totalise plus de 400 jeunes formés depuis 2007. Les apprentis en question ont

fait une immersion dans plusieurs domaines d'activités de l'entreprise : Electrotechnique, Informatique de gestion, Gestion des ressources humaines, Comptabilité, Gestion de stocks, Entretien des appareils en froid et climatisation, Secrétariat de direction, Documentation et archives.

A travers cette opération, Djezzy réaffirme sa volonté de contribuer au développement de l'économie nationale en offrant aux jeunes la possibilité d'adopter un apprentissage à tous les niveaux et d'acquérir les compétences qui leur permettent d'intégrer, sans difficulté, le milieu professionnel. Djezzy saisit cette occasion pour inviter tous ceux qui souhaitent bénéficier des opportunités d'apprentissage à postuler sur le lien <http://www.djezzy.dz/espace-apprentissage/>. Communiqué

## Le dinar a touché son plus bas niveau



Une bande de malfaiteurs démantelée à Alger

## Une mineure libérée et ses ravisseurs arrêtés

■ Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont libéré récemment une jeune fille mineure, âgée de 16 ans, ayant été manipulée et éloignée de son foyer familial et arrêté trois jeunes impliqués dans son rapt, indique dimanche la Cellule de communication du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger.

Par Slim O.

Suite à un avis de recherche émanant d'une famille résidant dans la commune de Khraissia (Alger) faisant état de la disparition de leur fille mineure de 16 ans dans des circonstances obscures à la mi-septembre 2017, les éléments du Groupement territorial de la GN de Sidi Slimane (Douéra) ont lancé des investigations, indique le communiqué qui précise que l'ensemble des données et informations recueillies auprès des toutes les parties y compris la famille et proches de la mineure ont montré que cette dernière ne souffrait d'aucun problème familial et menait une vie ordinaire au

sein de sa famille. Les intenses investigations ont permis de déterminer le lieu de détention de la jeune fille qui a été rendue à sa famille et d'identifier les jeunes qui ont manipulé et éloigné la jeune fille de son foyer familial, relève le communiqué qui fait état de l'arrestation de trois jeunes âgés de 20 à 23 ans et qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa alors que trois autres individus demeurent en état de fuite et activement recherchés.

Par ailleurs, la même brigade a mis fin aux agissements d'une

bande de malfaiteurs constituée de six individus, tous repris de justice, qui ont été présentés au procureur de la République près ledit tribunal. Poursuivis pour constitution d'une bande de malfaiteurs, tentative d'assassinat, coups et blessures volontaires à l'arme blanche, destruction volontaire du bien d'autrui, tapage et perturbation de la quiétude de la population en lieu public et ivresse publique, ils ont été placés en détention provisoire au niveau de l'établissement de rééducation et de réadaptation de Koléa, conclut le communiqué. S. O./APS

Enlèvements d'enfants

## Le système d'alertes bientôt opérationnel

LE SYSTÈME de gestion informatique d'alertes, récemment mis en place par le ministère de la Justice pour contrer le phénomène d'enlèvements d'enfants, sera bientôt opérationnel, a annoncé lundi à Alger, le sous-directeur des Systèmes informatiques au ministère de la Justice, Athmane Ould Ali. «Le système de gestion informatique, récemment mis en place par le ministère de la Justice pour lutter contre le phénomène d'enlèvements des enfants, sera bientôt opérationnel au profit de tous les procureurs de la République», a déclaré à

l'APS, M. Ould Ali, en marge du séminaire sur l'E-Justice, co-organisé par le ministère de la Justice et la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie. Une application sera mise à la disposition des procureurs de la République de sorte à ce que dès qu'un cas d'enlèvement d'enfant est signalé, ils (les procureurs) sont saisis par les proches de la victime. Les procureurs communiqueront, à leur tour, l'information au niveau central (ministère) pour être ensuite largement divulguée à travers les médias.

R. T.